

Annexe 4 : Photographies de la zone d'implantation et leur localisation cartographique



ECE Environnement
9bis rue Saint-Evrault
49100 ANGERS

SARL au capital de 8000 euros
RCS ANGERS
SIRET 91095305800013
TVA Intra. FR04910953058

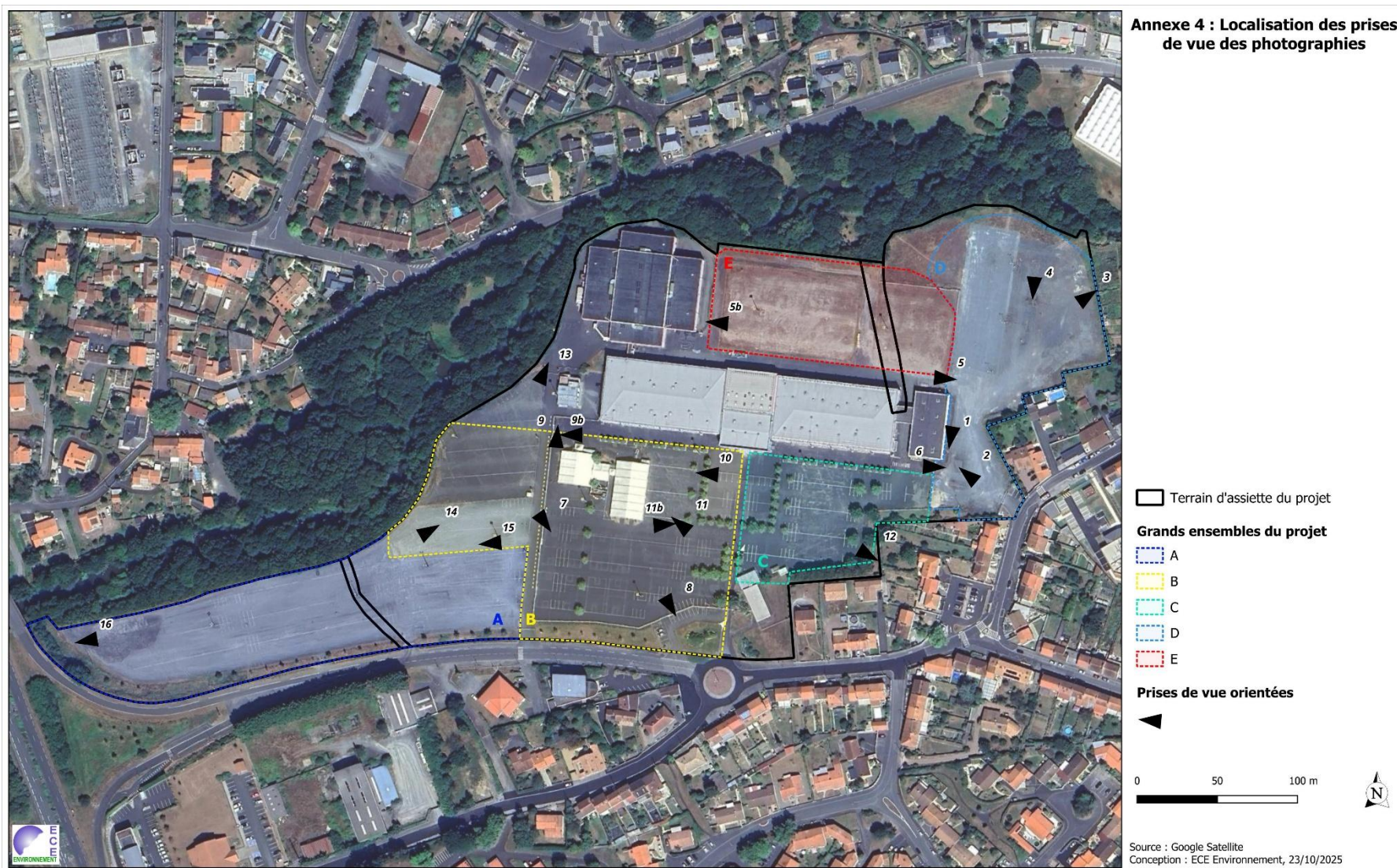
Tél. : 02 41 36 07 36
www.ece-environnement.com
info@ece-environnement.com

Octobre 2025

Sommaire

A.	LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUE.....	3
B.	ENVIRONNEMENT PROCHE ET INTERIEUR DU SITE DU PROJET.....	4
C.	ENVIRONNEMENT LOINTAIN.....	15

A. Localisation cartographique des prises de vue



Carte 1 : Localisation des prises de vue des photographies

B. Environnement proche et intérieur du site du projet

Les photographies 1 à 12 ont été prises par ECE Environnement, le 21 octobre 2025 dans l'après-midi.

Les photographies 13 à 16 ont été prises par CADEGEAU, le 22 janvier 2025.

Celles-ci permettent de visualiser le site actuel, avant le projet.

Les photographies 17 ont été prises par ECE Environnement et CADEGEAU. Elles ont été prises au sein du site mais en direction de l'extérieur, afin de visualiser l'environnement proche entourant le terrain d'assiette du projet.

Les parcelles côté nord sont occupées par des arbres et les parcelles côté sud par la zone urbanisée, principalement des maisons individuelles. L'environnement proche est détaillé dans l'annexe 6.



Photographie 1 : Vue sur le futur parking paysager depuis le sud du bloc D



Photographie 2 : Vue sur l'entrée du futur parking paysager depuis la rue de la Mutualité (bloc D)



Photographie 3 : Vue sur le futur parking paysager et le parc d'exposition depuis le nord du bloc D



Photographie 4 : Vue sur la zone boisée et la passerelle proche du futur parking paysager (bloc D)



Photographie 5 : Vue sur la future aire d'exposition vers l'ouest (bloc E)



Photographie 5b : Vue sur la future aire d'exposition vers l'est (bloc E) (source : Cholet ville et agglomération)



Photographie 6 : Vue sur le bâtiment « Espace vert » et le parking existant non modifié (bloc C)



Photographie 7 : Vue depuis l'est sur le futur parking (sans ombrières) du Palais des Sports (bloc B)



Photographie 8 : Vue sur le site du futur Palais des Sports depuis le sud-est (bloc B)



Photographie 9 : Vue sur le site du futur Palais des Sports depuis le nord (bloc B)



Photographie 9b : Vue sur le futur parking à l'ouest du Palais des Sports (bloc B), derrière la clôture, et sur le parking à ombrières (bloc A), en arrière-plan



Photographie 10 : Vue sur le parking existant non modifié depuis le nord-ouest (bloc C)



Photographie 11 : Vue au sein du parking existant non modifié (bloc C)



Photographie 12 : Vue sur le parking existant non modifié (bloc C), au premier plan, et le site du futur Palais des Sports (bloc B), en arrière-plan



Photographie 13 : Vue depuis le nord sur le futur parking (sans ombrières) du Palais des Sports (bloc B)



Photographie 14 : Vue depuis l'est sur le futur parking à ombrières (bloc A)



Photographie 15 : Vue depuis le bloc A sur le futur site du Palais des Sports (bloc B)



Photographie 16 : Vue depuis l'ouest sur le futur parking à ombrières (bloc A)



Vue sur le sud du site – avenue Marcel Prat (ECE Environnement)



Vue sur le sud du site – rue de Saint-Christophe (ECE Environnement)



Vue sur l'est du site – rue de la Mutualité (ECE Environnement)



Vue sur la zone boisée au nord du bloc D (ECE Environnement)



Vue sur la zone boisée et la passerelle au nord du bloc A (CADEGEAU)



Vue sur le sud-est du site – avenue Marcel Prat (CADEGEAU)

Photographies 17 : Environnement proche et abords du projet

C. Environnement lointain

Les vues aériennes 18 à 20 ont été prises par CADEGEAU. Elles rendent compte de l'ensemble du site du projet ainsi que des terrains avoisinants et du paysage dans lequel s'inscrit le projet.



Photographie 18 : Vue aérienne du site depuis le sud-ouest



Photographie 19 : Vue aérienne du site depuis l'est



Photographie 20 : Vue aérienne de l'est du site lors de l'installation de la parcelle en 2024



CHOLET
Parc de La Meillerie

PALAIS DES SPORTS
STATIONNEMENTS

Plan d'aménagement de parkings

AUP PRO DCF

CONSEIL MUNICIPAL
2018-2021
Maire: Jean-Pierre BÉGIN
Vice-Maire: Jean-Pierre BÉGIN
1er Adjoint: Jean-Pierre BÉGIN
2e Adjoint: Jean-Pierre BÉGIN

Intitulé	Unité	Quantité	Unité	Quantité
Stationnement	1000	1000	1000	1000
Stationnement	1000	1000	1000	1000
Stationnement	1000	1000	1000	1000
Stationnement	1000	1000	1000	1000